

## Décision n° D2020\_045

### Le président du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n°2015-IV-14 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Vu la délibération de la commission permanente n°01-07 du 12 décembre 2019,

Vu son arrêté n°2018-208 du 3 avril 2018 donnant délégation de signature à M. Olivier Veber, directeur général des services,

Considérant la demande de la société immobilière « Les nouveaux constructeurs » d'occupation à titre exceptionnel du 2 au 3 octobre 2020, d'une emprise de la parcelle départementale cadastrée section C n°1645, sise avenue Lucie Aubrac à Livry-Gargan, afin de pouvoir inaugurer une résidence immobilière située en face de ce terrain tout en respectant les actuelles mesures sanitaires liées au COVID 19,

Considérant que le terrain est disponible,

### décide

- DE CONCLURE une convention de mise à disposition d'une partie du terrain départemental situé avenue Lucie Aubrac, cadastré section C n°1645, pour une surface de



Envoyé en préfecture le 04/12/2020

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le



ID : 093-229300082-20201202-D2020\_045-AR

100 m<sup>2</sup>, du 2 au 5 octobre 2020 au plus tard, au profit de la société « Les nouveaux constructeurs », dont le siège social est situé 50, route de la Reine – C50040 à Boulogne-Billancourt ; Cette occupation donnera lieu au versement d'une redevance d'occupation de 500 euros hors taxe et hors charge, conformément à la délibération de la commission permanente n°01-07 du 12 décembre 2019.

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,  
le

Date de notification du présent acte,  
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,  
le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*

Envoyé en préfecture le 04/12/2020

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le



ID : 093-229300082-20201202-D2020\_045-AR